



## SOUTIEN À LA MOBILITÉ ? **TRANSPORT À LA DEMANDE - TAD**

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ocial (CCAS) de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse mène une action d'aide à la mobilité en proposant des Transports À la Demande (TAD). Il s'agit de trajets à disposition à titre gracieux, en minibus 9 places, conduit par l'agent social.

### POUR QUI ?

Sur Saint-Pierre de Chartreuse, le dispositif « transport à la demande » à titre gracieux est destiné, à tout administré **senior** ou **bénéficiaire CCAS**.

### QUAND ?

Les créneaux réservés **sur inscription** sont :

- Lundi : 15h15 et 17h30

Départ et arrivée au plan de ville

- Jeudi : 9h30 et 11h30

Trajets ajustés

### POUR ALLER OÙ ?

Sur les hameaux de la commune et à Saint-Laurent du Pont, au marché, commerces et services administratifs. Pensez à réserver votre trajet.

*Lors de l'élaboration du projet de création du « transport à la demande », le CCAS a fait l'état des lieux des besoins et des services existants. Il a été décidé que **le transport à la demande ne pouvait remplacer en aucun cas un service existant** (VSL, Ambulances et autres moyens de transports médicaux).*

# TRANSPORT À LA DEMANDE - TAD

## QUELLES AIDES ?



### À QUI S'ADRESSER EN MAIRIE ?

#### Pour la demande de TAD s'adresser à l'agent social :

Aurélié Jouve par téléphone (appel ou sms) au 06 15 32 09 36 ou par mail [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr) **la semaine précédente du trajet.**

- Préciser le trajet dont vous avez besoin et les horaires possibles (lieux de départ et arrivée)
- Confirmer avec l'agent social, conductrice

En cas d'urgence contacter uniquement par téléphone au 06 15 32 09 36 ou à la mairie 04 76 88 60 18. (répondeur l'après-midi)

Un rendez-vous en permanence sociale avec l'élue en charge des affaires sociales le samedi matin peut être envisagé : 06 76 06 72 25

Réalisation kote.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

### Exemple 1



**Un trajet pour une visite ou une course** sur la commune ou alentours peut être mis en place sur les créneaux identifiés.

**Le Transport A la Demande peut-être assuré par le CCAS pour des trajets sur les évènements du village** : forum des associations et activités, marché de Noël, etc... Se renseigner pour des trajets lors des cérémonies commémoratives, repas de Noël des séniors, des obsèques sur Saint-Pierre de Chartreuse / Saint-Hugues en Chartreuse.



### Exemple 2

### Exemple 3



**Un trajet pour raison médicale**, pris en charge par un bon VSL, ne peut être remplacé par le Transport A la Demande. Pour cela, joindre l'acteur présent dans l'élaboration du projet, implanté sur la commune « Taxi de Chartreuse » au 06 84 83 88 54